



CDPA

PROCÈS VERBAL N°1 - SAISON 2022/2023 RÉUNION du 13/02/2023

Préside	Maxime COUSIN
Présents	Jean-François AUBRY, CYRILLE DUGNY, Jean-Marie CROTTI
Excusés	Clémence MEURET, Gilberto DE BARROS FONSECA
Assistent	Corentin BAUER (service civique), Célian CHEVALIER (futur membre), Jordan SIMON (directeur)

La commission s'est réunie ce lundi 13 février 2023 dans l'objectif de faire des points essentiels sur divers sujets. L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture de la commission par le président
- Présentation et tour de table des personnes présentes
- Précision du président sur les effectifs présents à la CDPA ainsi que les ajustements à effectuer
- Présentation des chiffres sur l'arbitrage (effectifs, taux de renouvellement, recrutement, fidélisation)
- Présentation du plan d'action de la CDPA
- Détermination de la date de la prochaine réunion de la CDPA
- Clôture par le président

1. OUVERTURE DE LA COMMISSION PAR LE PRESIDENT

La commission est ravie de se réunir ce lundi 13 février 2023. Monsieur Cousin présente l'ordre de jour, le président se dit ravi de voir que le CDPA se développe en ressources humaines, avec des profils qui varient. Il souligne l'importance de la cohésion entre les différentes parties prenantes du monde de l'arbitrage haut-marnais.

2. PRESENTATION ET TOUR DE TABLE DES PERSONNES PRESENTES

La commission était constituée ce lundi de nouvelles personnes. A juste titre, le président a souhaité que les différentes personnes présentes ce lundi décrivent leur parcours individuel et sportif. De nouvelles personnes étaient présentes, comme Corentin BAUER, service civique au district depuis le mois de novembre 2022. Aussi, était présent Célian CHEVALIER, arbitre JAD depuis plus d'un an. Les autres membres se sont aussi présentés par la suite.

3. MEMBRES DE LA CDPA ET AJUSTEMENTS A EFFECTUER

La commission souhaite intégrer Corentin BAUER, en tant que membre de la CDPA. Corentin annonce qu'il reprendra l'arbitrage l'an prochain, à l'issue de son service civique. La commission proposera également l'intégration de Célian CHEVALIER, en tant que membre de la CDPA. Arbitre et demandeur, M. Valério NOVIANT, arbitre officiel, a l'avis favorable de la commission afin de l'intégrer également. Pour terminer, la commission à l'unanimité propose au comité directeur que M. COLLIN Mattéo, arbitre suspendu actuellement, soit exclu de la commission. Le président rappelle que les valeurs de l'arbitrage sont essentielles et que chaque membre de cette commission doit les respecter.

Ces propositions, seront soumises au prochain comité directeur, le 20 février 2023.

4. PRESENTATION DES CHIFFRES SUR L'ARBITRAGE

La commission, a pris connaissance des chiffres reçus par le directeur ainsi que par le président de la CDA. Pour résumer la situation, au niveau national, nous observons un rebond des licences arbitres, +6,91%. Chiffre très positif, sachant que ce sont les effectifs au 07/02/23 et ne tient donc pas compte des nouvelles FIA. Au niveau de la région Grand-Est, nous avons 164 797 licenciés FFF pour 2557 arbitres, soit un taux de 1,55% d'arbitres parmi les licenciés, c'est au-dessus du taux national qui est de 1,20%. Pour terminer, au niveau départemental, nous avons 93 arbitres désignables au 7 février, soit une baisse de 5% par rapport à la saison passée. Cependant nous observons que 85% des arbitres renouvellent leur licence chaque année, soit le plus haut total de la région. La commission a pris connaissance de ces chiffres, les membres sont conscients du travail à effectuer.

5. PLAN D'ACTION CDPA

La commission, consciente du travail à effectuer, a décidé en lien avec le district, d'engager en novembre dernier un service civique. La direction du District a choisi Corentin BAUER. Il servira de support pour la commission. Le directeur ainsi que le service civique en lien avec la CDPA ont déterminé 5 missions sur lesquelles nous allons travailler pour l'arbitrage haut-marnais. Ces missions ont été validées par la commission, elles seront soumises au comité directeur. Les missions retenues sont les suivantes :

- **Mission 1 : Sensibiliser à l'arbitrage dès le plus jeune âge**

Objectif : Sensibiliser les jeunes aux règles du football, puis susciter des vocations, en lien avec les clubs...

Actes :

- Il faut aller au contact des collèges avec les sections foot, les solliciter.
- Solliciter les clubs volontaires
- Il faut aussi créer des réunions de secteurs les week-ends pour les bénévoles.

- **Mission 2 : Recruter des arbitres en vue des prochaines formations, notamment chez les jeunes**

Objectif : Attirer les bénévoles afin qu'il se lance. Souvent, il y a déjà des arbitres dans chaque club qui sont des bénévoles : il faut que ces personnes-là on arrive à les attirer.

Actes :

- Créer des supports de communication, animation des réseaux sociaux (notamment pour les jeunes), puis aussi créer une fiche de poste, de prérequis
- Création d'une vidéo « inside », dans la vie de l'arbitre avant, pendant et après le match.

- **Mission 3 : Renouveler l'image de l'arbitrage en Haute-Marne afin de le rendre plus attractif**

Objectif : Aujourd'hui, il est vrai que l'arbitrage haut-marnais souffre d'une mauvaise image. Il faut la redorer. C'est possible, ce phénomène est national. Il faut agir

Acte :

- Création d'une vidéo d'arbitre, avant et après match, recréer une journée de l'arbitrage, uniquement sur la Haute-Marne.

- **Mission 4 : Être force de proposition, après avoir identifié les raisons et problématiques de fidélisation/recrutement.**

Objectif : L'objectif est simple, essayer de casser la courbe de perte d'arbitre chaque année.

Acte :

- Faire un google Forms pour les clubs, afin de connaître ce qu'ils pensent de l'arbitrage, aussi pour avoir un rapport sur les arbitres de leur club. Il ne faut pas lâcher les arbitres nouvellement nommés, sur les rapports etc...

- **Mission 5 : Développer l'arbitrage féminin.**

Objectif : Actuellement une seule arbitre féminine en jeune. Il est urgent d'en recruter, c'est aussi une question d'équité, d'éthique. Nous devons avancer sur ce projet.

Acte :

- Création avec la CDA de formations exclusivement composé de femmes. L'objectif est qu'elles osent venir.

6. PROCHAINE REUNION CDPA

La commission a décidée de se réunir de nouveau le 15/05/2023. Cette réunion sera uniquement dédiée à la mise en place d'une journée de l'arbitrage sur le territoire de la Haute-Marne, à l'automne 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20h50.

Prochaine réunion prévue : 15/05/2023

Le Secrétaire,
Corentin Bauer

Le Président,
Maxime COUSIN

